



Demande d'allocations et déclaration personnelle du travailleur des arts

Êtes-vous concerné par ce formulaire?

Ce formulaire concerne les travailleurs des arts.

Vous êtes considéré comme un travailleur des arts :

- Soit si, au 30 septembre 2022, vous bénéficiez de l'avantage du gel de la dégressivité à la suite de l'application de l'article 116§5 (activités artistiques) ou §5bis (activités techniques dans le secteur artistique) (pour autant que vous n'ayez pas renoncé à l'application de ces règles spécifiques) ;
- Soit si vous pouvez prouver 156 jours de travail salarié dont au moins 104 jours à la suite de prestations artistiques ou de prestations techniques dans le secteur artistique dans une période de référence de 24 mois précédant immédiatement votre demande.

Base légale: Chapitre XII de l'arrêté royal du 25.11.1991

À quoi sert ce formulaire?

Vous utilisez ce formulaire pour :

- Demander l'application des règles spécifiques relatives aux travailleurs des arts et le bénéfice des allocations du travail des arts,
Si, au 30 septembre 2022, vous bénéficiez de l'avantage du gel de la dégressivité à la suite de l'application de l'article 116§5 (activités artistiques) ou §5bis (activités techniques dans le secteur artistique), vous ne devez pas introduire de demande. Vous bénéficiez d'office de ces règles spécifiques.
- Faire des déclarations obligatoires (voir la rubrique « Vos activités – volet obligatoire).
Vous êtes autorisé à exercer, durant votre période de chômage, une activité accessoire non assujettie à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Le bureau du chômage de l'ONEM vérifie sur la base de vos déclarations si cette activité est ou non cumulable avec le bénéfice des allocations du travail des arts.
- Faire des déclarations facultatives (voir la rubrique « Vos revenus qui n'ont pas donné lieu à des cotisations pour la sécurité sociale des travailleurs salariés – volet facultatif)
Les revenus non assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés que vous percevez peuvent avoir une influence sur le montant de vos allocations du travail des arts. Vous avez ici la possibilité de donner une estimation de vos revenus non assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés (voir explications ci-dessous).

À quoi sert la rubrique « Vos revenus qui n'ont pas donné lieu à des cotisations pour la sécurité sociale des travailleurs salariés – volet facultatif » et comment la compléter?

Chaque année, le bureau du chômage de l'ONEM établit automatiquement un calcul du montant de votre allocation sur la base du montant net imposable perçu dans l'ensemble de vos activités (**autres revenus que les revenus qui ont donné lieu à des cotisations pour la sécurité sociale des travailleurs salariés**) que le secteur chômage peut consulter auprès du SPF Finances. Il est possible que, dans certaines circonstances, le bureau du chômage vous demande, par le biais de votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB), de quand même introduire votre avertissement-extrait de rôle ou des preuves supplémentaires.

Ce calcul peut avoir pour conséquence que vous deviez rembourser une partie des allocations que vous avez perçues.

Si vous souhaitez éviter de devoir rembourser en une fois le montant trop-perçu de vos allocations, vous avez la possibilité de communiquer une estimation du montant annuel net imposable des revenus issus de l'ensemble de vos activités (autres revenus que les revenus qui ont donné lieu à des cotisations pour la sécurité sociale des travailleurs salariés) et de demander au bureau du chômage de l'ONEM d'adapter immédiatement le montant de votre allocation.

Afin de vous aider dans cette estimation facultative, vous trouverez ci-dessous une description des revenus concernés :

- Revenus directs, tels que, par exemple : les revenus d'une vente, les revenus d'un service facturé à un client, une indemnité perçue en exécution d'une commande, un prix remporté à la suite d'une participation à un concours, les revenus issus d'un mandat d'administration d'une société ou d'une ASBL, toute indemnité perçue en tant qu'indépendant ou en exécution d'une commande ... ;
- Revenus indirects, tels que, par exemple : des droits d'auteur ou des droits voisins (tels que le droit de suite sur le prix de vente de productions d'art plastique, la quote-part dans les droits non liquidés, l'indemnité pour l'exploitation d'une production audio-visuelle, l'indemnité pour l'utilisation d'extraits de productions littéraires, l'indemnité pour la location ou la reproduction d'une production sonore ou audio-visuelle, l'indemnité payée par l'éditeur suite à un contrat d'édition, l'indemnité pour le contrat de représentation, l'indemnité pour la copie de productions graphiques, l'indemnité pour l'exploitation ou la location de l'exécution, les royalties de la vente de disques, ...) ainsi que les revenus découlant de la cession, de la licence ou de la location de ces droits.

Vous ne devez pas tenir compte :

- Des prix exonérés d'impôts ;
- Des rémunérations (ou parties de rémunérations) qui ont donné lieu à des cotisations pour la sécurité sociale des travailleurs salariés ;
- Des rémunérations perçues dans le cadre d'une occupation statutaire.

À votre demande, le bureau du chômage de l'ONEM effectue en outre un calcul global au terme d'un cycle de 3 années civiles consécutives afin de lisser les différences entre les revenus que vous avez pu percevoir durant ce cycle. Ce calcul global peut avoir pour conséquence que vous deviez rembourser une partie des allocations que vous avez perçues ou que des arriérés d'allocations vous soient payées par votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

Avez-vous besoin d'informations complémentaires?

Si vous souhaitez plus d'informations :

- contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB);
- lisez les feuilles info T29 et T30

Ces feuilles info sont disponibles auprès de votre organisme de paiement ou du bureau de chômage de l'ONEM ou peuvent être téléchargées du site internet www.onem.be.

Que devez-vous faire de ce formulaire?

Complétez ce formulaire en n'oubliant pas de mentionner votre numéro de registre national (NISS) en haut de chaque page.

Remettez le formulaire complété, dans les plus brefs délais, à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

Et ensuite?

L'organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB) transmet les formulaires à l'ONEM et vous tiendra au courant du traitement de votre demande.



Demande d'allocations et déclaration personnelle du travailleur des arts

Chapitre XII AR 25.11.1991

À compléter par le travailleur des arts

date cachet
organisme de paiement

A compléter par l'organisme de paiement

1^{ère} demande DJI CC/..... CT/.....

Votre identité

Prénom et NOM

Votre numéro NISS se trouve sur votre carte d'identité.

Numéro registre national (NISS) ____ / ____ - ____

Les données 'téléphone' et 'e-mail' sont facultatives.

Téléphone

E-mail

Votre demande

Je demande des allocations du travail des arts à partir du ____ / ____ / ____ .

Vos activités – volet obligatoire

Répondez toujours OUI si vous êtes inscrit comme indépendant à titre accessoire ou si vous êtes mandataire de société.

Exercez-vous une activité qui n'est pas soumise à la sécurité sociale des travailleurs salariés ?

Oui

Je suis indépendant à titre principal :

Oui et je sais que je n'ai pas droit aux allocations

Non → décrivez chacune de vos activités ci-dessous. Ajoutez une annexe libre si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace.

Non → allez directement à la rubrique « Vos revenus »

Activité 1

Décrivez l'ensemble de vos activités, quel qu'en soit le secteur.

Si vous aidez un indépendant, décrivez l'activité exercée par celui-ci ainsi que l'aide que vous apportez.

Si vous exercez une activité au sein d'une société commerciale, décrivez l'activité de la société et mentionnez en quelle qualité vous le faites (mandataire, indépendant, ...)

Description de l'activité :

.....

.....

.....

.....

À quelle adresse exercez-vous cette activité ?

.....
Rue / numéro

.....
Code postal / commune

J'exerce cette activité comme :

- indépendant en personne physique

- mandataire, administrateur ou gestionnaire d'une société commerciale

Ce mandat, est-il rémunéré ? non oui

Je dispose d'un numéro d'entreprise

Non Oui, ____ - ____ - ____ - ____

J'aide un indépendant

Données relatives à l'indépendant et à son activité :

Nom :

.....

.....

Numéro d'entreprise ____ - ____ - ____ - ____

Par exemple dans son activité même, administration, comptabilité, permanence téléphonique, ...

Si vous aidez plus d'un indépendant, complétez une rubrique pour chaque indépendant.

Décrivez l'ensemble de vos activités, quel qu'en soit le secteur.
Si vous aidez un indépendant, décrivez l'activité exercée par celui-ci ainsi que l'aide que vous apportez.
Si vous exercez une activité au sein d'une société commerciale, décrivez l'activité de la société et mentionnez en quelle qualité vous le faites (mandataire, indépendant, ...)

Par exemple dans son activité même, administration, comptabilité, permanence téléphonique, ...

Activité 2

Description de l'activité :
.....
.....
.....
.....

À quelle adresse exercez-vous cette activité ?

.....
Rue / numéro

.....
Code postal / commune

J'exerce cette activité comme :

- indépendant en personne physique
 - mandataire, administrateur ou gestionnaire d'une société commerciale
- Ce mandat, est-il rémunéré ? non oui

Je dispose d'un numéro d'entreprise

Non Oui, _____

J'aide un indépendant

Données relatives à l'indépendant et à son activité :

Nom :
.....
.....

Numéro d'entreprise _____

Activité 3

Décrivez l'ensemble de vos activités, quel qu'en soit le secteur.
Si vous aidez un indépendant, décrivez l'activité exercée par celui-ci ainsi que l'aide que vous apportez.
Si vous exercez une activité au sein d'une société commerciale, décrivez l'activité de la société et mentionnez en quelle qualité vous le faites (mandataire, indépendant, ...)

Par exemple dans son activité même, administration, comptabilité, permanence téléphonique, ...

Description de l'activité :
.....
.....
.....
.....

À quelle adresse exercez-vous cette activité ?

.....
Rue / numéro

.....
Code postal / commune

J'exerce cette activité comme :

- indépendant en personne physique
 - mandataire, administrateur ou gestionnaire d'une société commerciale
- Ce mandat, est-il rémunéré ? non oui

Je dispose d'un numéro d'entreprise

Non Oui, _____

J'aide un indépendant

Données relatives à l'indépendant et à son activité :

Nom :
.....
.....

Numéro d'entreprise _____

Vos revenus qui n’ont pas donné lieu à des cotisations pour la sécurité sociale des travailleurs salariés – volet facultatif

Le montant annuel net imposable des revenus est égal au montant annuel brut des revenus (recettes), diminué des charges, dépenses et pertes professionnelles.

C’est le montant qui figure sur l’avertissement-extrait de rôle et la note de calcul établis par l’administration fiscale et il doit être majoré des revenus découlant des droits d’auteur, droits voisins, ... après déduction des frais forfaitaires.

Souhaitez-vous communiquer une estimation du montant annuel net imposable de vos revenus (autres que salariés ou statutaires) ?

Non

Oui → le montant annuel net imposable de mes revenus (autres que salariés ou statutaires) est estimé à EUR par an.

Je demande que le montant journalier de mon allocation du travail des arts soit adapté immédiatement en tenant compte de cette estimation.

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible à l’ONEM.

L’exactitude de vos déclarations est vérifiée en comparant celles-ci aux données du Registre national et d’autres organismes (mutuelles, fonds d’assurance pour indépendants, banques de données ONSS avec les données relatives à votre occupation, SPF Finances pour ce qui concerne votre dossier fiscal, institutions des Communautés et des Régions, ...)

Plus d’infos sur www.onem.be

J’affirme sur l’honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je m’engage à communiquer toute modification de ma situation personnelle à mon organisme de paiement.

Je joins en annexe :

un formulaire C144B (*étant donné que je ne souhaite pas être convoqué pour une audition dans le cadre de la décision concernant mon droit aux allocations*)

(*uniquement pour les activités artistiques*) le visa artiste et sa lettre d’accompagnement obtenus auprès de la Commission Artistes (la détention d’un visa artiste n’est pas obligatoire pour bénéficier des allocations du travail des arts mais apporte une preuve suffisante de la nature artistique des activités qui y sont mentionnées)

Autres annexes :
.....
.....
.....

Date: ____ / ____ / _____

Signature